

[FAQ] Comment déclarer un accident ?

Contexte :

Lors d'une activité scout, un accident corporel est déploré. Qu'il soit sérieux ou pas, tout accident doit être déclaré auprès du centre national. Les maladies : migraine, grippe, otites etc... ne sont pas considérés comme des accidents et donc ne sont pas à déclarer **SAUF les intoxications alimentaires**

[\[FAQ\] Evaluer le niveau de gravité d'un accident](#)

Marche à suivre :

Très prochainement, en tant que chef de groupe, commissaire de district, tu vas recevoir ou tu as déjà reçu, un mail de la part de Fides assurance avec tes identifiants de connexion pour le nouveau site de déclaration d'accident en ligne.

Si tu n'as pas reçu le message, cliques sur le lien [FIDES/ Espace Scout](#), rentres ton adresse mail principale enregistrée dans Sycomore et demande la "Réinitialisation du mot de passe"

Me connecter

Espace Scout

[Réinitialisation du mot de passe](#)

Nom d'utilisateur

Adresse mail principale sur sycomore

Mot de passe

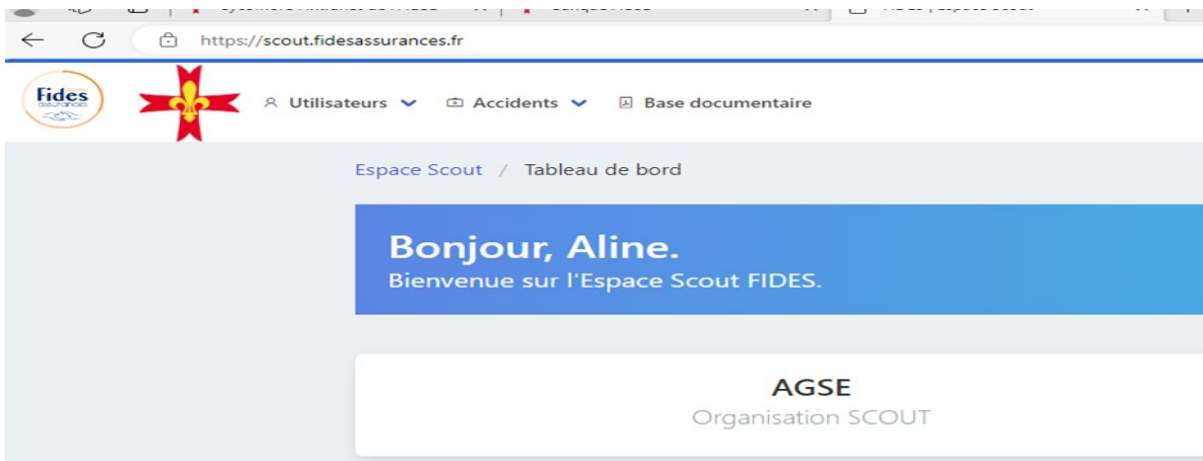
Me connecter

Tu as la possibilité de créer des utilisateurs secondaires (chef de troupe ou meute) afin qu'ils puissent, si tu le souhaites, faire les déclarations lors des camps.

Passes par l'onglet Accidents pour faire les déclarations.

A RETENIR :

Les lunettes et appareils dentaires sont à déclarer comme les accidents corporels en ligne sur le site et non en sinistre matériel



POINT D'ATTENTION :

Prépare bien tous les documents avant de faire ta déclaration car tu ne peux pas la mettre en attente et il faudra tout ressaisir ! Ci-dessous en copie d'écran, les éléments nécessaires.

+ Déclarer un accident

1. Informations générales

Date et heure de l'accident <input type="text" value="jj/mm/aaaa --:--"/>	Circonstances <input type="text"/>
Lieu de l'accident <input type="text"/>	
Adresse <input type="text"/>	Dommages / Lésions <input type="text"/>
Activité <input type="text"/>	
Transport <input type="text"/>	Point(s) de suture <input type="text" value="0"/>
Intervention chirurgicale <input type="text"/>	Temps à l'hôpital (jours) <input type="text" value="0"/>
Suite <input type="text"/>	

[Continuer la déclaration](#)

1. Informations générales

2. Assuré (personne accidentée)

Prénom	Adresse	Téléphone	Code adhérent
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Nom	Code Postal	Email	Fonction
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Date de naissance	Ville		Branche
<input type="text" value="jj/mm/aaaa"/> <input type="calendar"/>	<input type="text"/>		<input type="text" value="-----"/>

Optionnel

🕒 Vous pourrez ajouter des pièces jointes à cet accident après sa création.

Annuler Auteur ou Tierce Victime

Type	Nom assurance	Téléphone	Adresse
<input type="text" value="-----"/> ▾	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Prénom	Adresse assurance	Email	Code Postal
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Nom	Numero assurance		Ville
<input type="text"/>	<input type="text"/>		<input type="text"/>

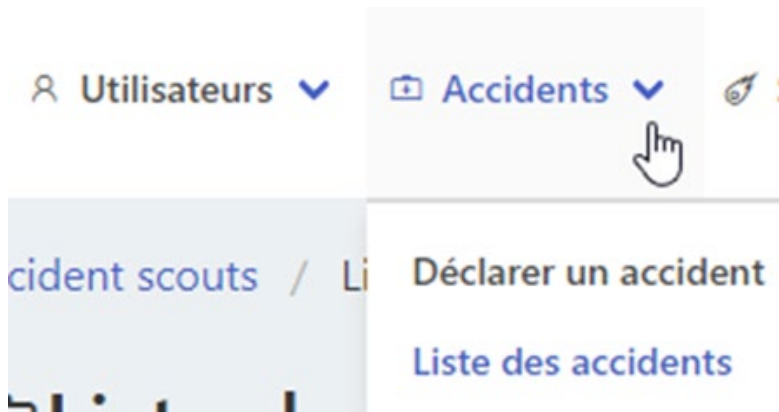
Signature du déclarant

Prénom	Nom	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Contrat RC	Fonction	Unite
<input type="text" value="AT880039"/> ▾	<input type="text"/>	<input type="text" value="GPE 1E AURAY (77570)"/>

Je confirme l'exactitude des informations ci-dessus.

Ajouter une pièce jointe

Vous pourrez ensuite une fois la déclaration validée ajouter des pièces jointes (certificat médical, devis ou facture de lunettes etc...)



Puis en cliquant sur la loupe

Nom	Prénom	Date accident	Date de declaration	Groupe	Ville
FALCO	tonton	02.04.2024	03.04.2024	Réseau de l'Araignée	117 allée belle vallée 73200 Gilly sur Isère france
FALCO	tonton	03.04.2024	03.04.2024	Réseau de l'Araignée	117 allée belle vallée 73200 Gilly sur Isère france

Actions

Télécharger l'attestation

Informations

Pièces jointes (1)

Ajouter une pièce jointe

Type	Nom	Date d'ajout
Certificat médical	bois colombe	3 avril 2024 20:28

Déclaration sinistre matériel :

Les dégâts à des tiers sont couverts par l'assurance, cependant le propriétaire doit faire une déclaration à son assurance en donnant les coordonnées suivantes :

FIDES ASSURANCES, 374 rue de Vaugirard, 75015 PARIS, contrat AT880039

Dégâts matériels : La déclaration doit être envoyée à l'adresse mail assurances@scouts-europe.org

Pour rappel ni le matériel des adhérents ni des groupes n'est pris en charge.

Pour toute question, rapproche-toi d'abord de ton supérieur hiérarchique, puis du centre national en envoyant un mail à assurances@scouts-europe.org.